

# CLAUSE DE RÉSILIATION DU CONTRAT DE TRAVAIL

Lieu : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

## Identité du salarié :

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

## Identité de l'employeur :

Nom de l'entreprise : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

## Type de contrat :

Contrat : \_\_\_\_\_

## Clause de résiliation

En application des dispositions légales et conventionnelles en vigueur, les parties conviennent que le présent contrat de travail pourra être résilié unilatéralement par l'une ou l'autre des parties, sous réserve du respect des conditions suivantes :

### Préavis :

La partie souhaitant mettre fin au contrat devra respecter un délai de préavis dont la durée est fixée par le Code du travail ou la convention collective applicable. Ce délai commence à courir à compter de la réception de la notification de la résiliation.

### Notification :

La résiliation devra être notifiée par écrit, par lettre recommandée avec accusé de réception ou par tout autre moyen permettant de prouver la date de réception.

### Motifs légitimes :

La résiliation ne devra pas être abusive ni constituer un licenciement sans cause réelle et sérieuse. Toute contestation pourra être portée devant les juridictions compétentes.

### Effets de la résiliation :

À l'issue du préavis, le contrat prendra fin de plein droit. Le salarié percevra alors ses droits au titre des indemnités légales, des congés payés non pris, et autres droits acquis.

### Cas particuliers :

En cas de résiliation anticipée du contrat pour faute grave ou lourde, le préavis ne sera pas dû, mais les règles spécifiques devront être respectées.

**SIGNATURE DU SALARIÉ**

**SIGNATURE DE L'EMPLOYEUR**

Signature : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Source originale de ce document :

<https://modeles-resiliation.com/clause-resiliation-contrat/>

Ce modèle vous a-t-il été utile ?

Découvrez d'autres modèles à jour sur :

<https://modeles-resiliation.com>

Voir plus de modèle

Ce modèle est destiné exclusivement à un usage personnel et non commercial.

Toute diffusion ou publication doit obligatoirement citer la source.

Ce modèle est fourni à titre purement indicatif et ne constitue pas un conseil juridique.  
Il est recommandé de consulter un professionnel qualifié pour des situations spécifiques.